

Congrès AFSP 2009

Section thématique 43

Les « sciences » dans l'Etat : perspectives comparées

Axe 1

Monange Benoit (Institut d'Etudes Politiques de Grenoble)

benmonange@hotmail.com

Privatiser l'usage politique des sciences sociales : une mise en perspective diachronique et comparée du modèle d'expertise des think tanks

« Le type de science sociale que l'on peut faire dépend du rapport que l'on entretient avec le monde social, donc de la position que l'on occupe dans ce monde. Plus précisément, ce rapport au monde se traduit dans la *fonction* que le chercheur assigne consciemment ou inconsciemment à sa pratique et qui commande ses stratégies de recherche : objets choisis, méthodes employées, etc. On peut se donner pour fin de comprendre le monde social, au sens de comprendre pour comprendre. On peut, au contraire, chercher des techniques permettant de le manipuler, mettant ainsi la sociologie au service de la *gestion de l'ordre établi*. [...] Une bonne partie de ceux qui se désignent comme sociologues ou économistes sont des *ingénieurs* sociaux qui ont pour fonction de fournir des recettes aux dirigeants des entreprises privées et des administrations. Ils offrent une rationalisation de la connaissance pratique ou demi-savante que les membres de la classe dominante ont du monde social. Les gouvernants ont aujourd'hui besoin d'une science capable de *rationaliser*, au double sens, la domination, capable à la fois de renforcer les mécanismes qui l'assurent et de la légitimer. »

Pierre Bourdieu, *Questions de Sociologie*, Paris : Les Editions de Minuit, 1984[1980], p.26-27.

Lorsque l'AVRIST¹ consacre son 11^{ème} carrefour annuel à l'Institut de France au thème « Le trajet des idées des experts aux politiques publiques. Le rôle des réseaux d'influence et think tanks » on perçoit bien qu'une majorité de participants pense avoir trouvé dans le modèle think tank la réponse à ce qu'ils dénoncent comme la morosité du débat politique français². Si la dénonciation du manque d'idées politiques novatrices est une plainte courante bien entretenue par les médias, l'attractivité en France du modèle anglo-saxon des think tanks est certes plus récente mais fait actuellement florès³. Alors qu'on a longtemps cru que ce type d'institution était inadaptable à la France en raison de la forte internalisation de l'expertise dans les structures étatiques, plusieurs organisations se sont créées en copiant explicitement le modèle anglo-saxon.

Derrière ce « transfert institutionnel » transatlantique sur lequel nombre d'acteurs fondent leur espoir de renouveau de la politique se profilent plusieurs interrogations liées au décloisonnement explicite qu'il

¹ Association de Valorisation des Relations Internationales Scientifiques et Techniques. (<http://www.avrist.fr/>)

² La liste des participants ainsi que les actes du carrefour sont accessibles sur le site de l'AVRIST : <http://www.avrist.fr/?q=node/28>

³ On peut citer à titre d'illustration : le dossier du site nonfiction.fr sur « les nouveaux think tank français » en date du 4 juillet 2008 disponible à l'adresse : http://www.nonfiction.fr/article-683-les_nouveaux_think_tanks_francais.htm, le site de l'« Observatoire Français des Think Tanks » à l'adresse : <http://www.offt.eu/>, l'infographie intitulée « Les principales boîtes à idées françaises » sur le site lemonde.fr à l'adresse : http://www.lemonde.fr/societe/infographie/2006/09/01/les-principales-boites-a-idees-francaises_808555_3224.html, ou encore cet article récent du quotidien *Les Echos* : Valérie de Senneville, « 'Think tanks' : le retour des experts », *Les Echos*, 28 mai 2009.

manifeste entre sphère scientifique et sphère politique. On pense d'abord aux questionnements sur la légitimité de la place de la science et de l'expert dans les systèmes démocratiques⁴. Mais également à celles qui ont trait aux phénomènes de « militantisme scientifique » alliant utilisations « politiques » de la science et usages « scientifiques » de la politique, dont les récents programmes de recherche sur les sciences de gouvernement ont montré toute la complexité et la profondeur historique⁵. Car les think tanks ne sont pas de simples machines à produire des idées. Ils forment des dispositifs sophistiqués de construction de discours de type « rationnel » visant à enrôler une légitimité acquise dans le champ scientifique afin de peser sur l'action publique.

De quelques éléments distinctifs du modèle d'expertise « think tank »

Il semble nécessaire de préciser dès à présent ce qui fait la spécificité du modèle d'expertise think tank et qui le distingue clairement du groupe d'intérêt proprement dit, du cabinet de consultants privé ou des autres organismes de recherche ou de production d'expertise.

Si l'institution a préexisté le terme qui la désigne aujourd'hui, l'expression « think tank », qui apparaît dans le vocabulaire politique et médiatique à partir des années 1950, fait maintenant véritablement partie de la culture étasunienne⁶. En raison de leur diversité, il n'existe pourtant pas de définition vraiment consensuelle du think tank étasunien⁷. Les études sur le sujet ayant récemment connu un fort développement, les chercheurs s'entendent cependant pour dégager un certain nombre d'éléments distinctifs marquant la spécificité du modèle.

Une première définition large caractérise le think tank, comme un centre de recherche institutionnellement indépendant, produisant de l'expertise en sciences sociales sans but lucratif, avec pour vocation première de peser sur l'action publique⁸.

Différents éléments distinctifs permettent de tracer les contours des think tanks étasuniens. D'un point de vue formel, ces organisations adoptent presque exclusivement les statuts légaux d'organismes à but non lucratif appelés « 501(c)3 », en référence à la section du code des impôts (Internal Revenue Code) qui les régit⁹. On aurait tort de négliger l'importance de ce dispositif légal dans le développement et surtout dans la définition des activités des think tanks. En effet, le statut de 501(c)3 a largement participé à leur succès en leur octroyant un statut fiscal extrêmement favorable : les donations qui leurs sont faites sont défiscalisées pour les donateurs et eux-mêmes n'ont pas à payer d'impôt fédéral. En contrepartie, ce statut de 501(c)3 impose un certain nombre de restrictions aux activités des organisations qui en bénéficient. Ainsi, il leur est strictement interdit de prendre part de quelque manière que ce soit dans des campagnes

⁴ Cf. Pierre Lascombes, « L'expertise, de la recherche d'une action rationnelle à la démocratisation des connaissances et des choix », *Revue française d'administration publique* 2002/3, N° 103, p. 369-377, et Sanford A. Lakoff, « Knowledge, Power and Democratic Theory », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol.394, mars 1971, p.4-12.

⁵ Voir notamment : Olivier Ihl, Martine Kaluszinski, « Pour une sociologie historique des sciences de gouvernement », *Revue Française d'administration publique*, n°102, avril-juin 2002, p.229-243 et PAYRE, Renaud Payre, Rachel Vanneville, « “Les habits savants du politique” des mises en forme savante du politique à la formation des sciences de gouvernement », *Revue française de science politique*, vol.53, n°2, avril 2003, p.195-200.

⁶ Voir : Melinda Schwenk, « think tanks », in Gary W. McDonogh, Robert Gregg, Cindy H. Wong (dir.), *Encyclopedia of Contemporary American Culture*, London, New York : Routledge, 2002, pp. 722-723.

⁷ Longtemps les chercheurs se sont même contentés de dire qu'ils « les reconnaissent quand ils les voyaient » (« I know one when I see one »), James G. McGann, *The Competition for Dollars, Scholars and Influence in the Public Policy Research Industry*, Lanham, MD : University Press of America, 1995. Sur l'imprécision de la définition, voir également : William Plowden, « think tank » in Vernon Bogdanor (dir.), *The Blackwell Encyclopaedia of Political Institutions*, Oxford, New York : Basil Blackwell, 1987, p. 611.

⁸ Voir notamment : Andrew Rich, *Think Tanks, Public Policy, and the Politics of Expertise*, New York : Cambridge University Press, 2004, [éd. 2006], p.11-12.

⁹ Laura Brown Chisolm, « Sinking the Think Tank Upstream : The Use and Misuse of Tax Exemption Law to Address the Use and Misuse of Tax-exempt Organizations by Politicians », *University of Pittsburgh Law Review* 51 (1990), p.577-640.

électorales en soutenant ou en s'opposant à un candidat ou groupe de candidats. Il leur est cependant permis de conduire certains types d'analyses ou des activités de nature à « informer » le vote des électeurs si elles sont centrées sur des mesures ou propositions particulière et non pas sur une personnalité politique directement. En dehors des élections, s'ils décident d'entreprendre des actions s'apparentant à du lobbying au sens légal du terme, ces activités ne peuvent représenter qu'une part non substantielle de leur budget (c'est-à-dire inférieure à 10 ou 15%)¹⁰.

On notera également que par la forme juridique qu'elle leur permet d'adopter, la législation avalise l'une des prétentions des think tanks qui est leur contribution à l'intérêt général. En effet, la première des fonctions revendiquées par les think tanks est l'« éducation » des responsables publics en particulier, mais également du public plus largement, vis-à-vis des questions de politiques publiques comprises au sens large. Surtout, les think tanks vont puiser leur légitimité à « éduquer » sur les problèmes publics dans leur recours aux critères de validité habituellement en vigueur dans les champs scientifique et académique. C'est donc par l'application des savoirs et méthodes des sciences sociales aux problèmes publics que ces organismes entendent éclairer les acteurs et les citoyens. Et c'est sur l'utilisation de ce savoir « scientifique » que les think tanks ont construit leur notoriété.

Là où les think tanks vont se démarquer de la production généralement issue de la sphère académique, c'est dans le dépassement de la simple logique de connaissance, en utilisant l'application des sciences sociales à des problèmes concrets pour lesquels ils développeront systématiquement un certain nombre d'énoncés prescriptifs tendant à leurs résolutions.

Il est important de préciser que l'utilisation des sciences sociales telle qu'elle a cours dans les think tanks ne repose pas sur une « neutralité axiologique » mais bien sur un engagement revendiqué. Engagement qui se fait en rapport à des valeurs ou des principes que les think tanks explicitent volontairement, pour ne pas dire fièrement, et qui peuvent être plus ou moins marqués politiquement ou idéologiquement.

Cependant, notons que cet engagement s'accompagne d'une revendication d'« indépendance intellectuelle » reposant sur la structure des organisations qui sépare institutionnellement l'aspect financement des composantes recherche. Plus clairement, si les think tanks reçoivent fréquemment des bourses de fondations philanthropiques ou bien signent des contrats pour mener telle ou telle recherche bien définie, la majeure partie de leur budget se compose de fonds non liés leur donnant une autonomie dans la détermination de leur agenda de recherche. De la même manière, l'évaluation interne des travaux de recherche se fait sur des critères imitant ceux en cours dans les instances universitaires et les publications les plus importantes sont soumises à des comités de lectures extérieurs¹¹.

Dans le langage courant, les think tanks sont fréquemment apparentés aux clubs politiques ou aux cercles de réflexion. Ils s'en démarquent pourtant sur un point essentiel. Alors que les clubs politiques et cercles de réflexion fonctionnent sur un principe d'adhésions bénévoles des intellectuels, chercheurs ou cadres politiques qu'ils réunissent, les think tanks salarient directement les chercheurs qui leur sont rattachés afin qu'ils produisent, au nom de l'organisme, les connaissances qu'ils utiliseront dans le débat public.

L'un des signes distinctifs des think tanks réside ainsi dans l'emploi d'un nombre important de « spécialistes » reconnus pour leur titres universitaires (au moins Master, préférablement Doctorat) et reconnaissances académiques (publications dans des revues scientifiques, enseignements universitaires...). Les marques d'appartenance à la communauté scientifique sont complétées par deux

¹⁰ Pour plus de détails voir la publication de l'Internal Revenue Service sur les organisations non imposables, notamment les pages 19-20 et 44-45 : Internal Revenue Service, Department of the Treasury, Publication 557, Cat. No 46573C, « Tax-Exempt Status For Your Organization », June 2008, disponible à l'adresse : <http://www.irs.gov/pub/irs-pdf/p557.pdf>.

¹¹ Cette forme d'« indépendance intellectuelle » des think tanks est notamment soulignée par Diane Stone, *Capturing the Political Imagination. Think Tanks and the Policy Process*, London, Portland : Frank Cass, 1996, p.15 et p.52-72.

autres aspects importants de la sociologie des membres des think tanks : une expérience personnelle du travail gouvernemental ou législatif et une aisance dans l'interaction avec les médias.

Les origines progressistes du modèle : les sciences sociales au service de l'« efficiency »

La genèse des premiers think tanks au début du XX^{ème} siècle se fait au carrefour de trois dynamiques historiques ayant profondément marqué le développement des sciences sociales aux Etats-Unis. Il s'agit d'abord de la naissance des sciences sociales modernes étatsuniennes, de la mise en place des grandes fondations philanthropiques et enfin de la prise d'importance du « mouvement progressiste ».

Le mouvement de structuration et de professionnalisation des sciences sociales aux Etats-Unis a commencé dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. Dorothy Ross explique que les sciences sociales étatsuniennes ont émergé au XIX^{ème} siècle en se détachant d'anciennes traditions de savoirs – comme la philosophie, l'histoire ou le droit – et en se spécialisant sur des objets ou des domaines de recherche notablement plus circonscrits qu'auparavant. Les producteurs de savoirs changent également. Autrefois œuvre d'érudits souvent issus des élites éduquées, les savoirs, à la fin du XIX^{ème} siècle, deviennent le résultat de recherches menées par des spécialistes qui vont se regrouper par disciplines et mener leurs travaux dans des lieux spécialement conçus pour leur production et leur transmission. En outre, l'émergence et l'institutionnalisation des sciences sociales modernes sont favorisées par le développement, à la même époque, d'établissements d'enseignement supérieur, d'associations professionnelles disciplinaires et d'espaces de publications disciplinaires spécialisés¹².

C'est bien cette professionnalisation des sciences sociales qui permet l'émergence d'experts scientifiques reconnus comme tels, car dotés de titres universitaires, de publications spécialisées ou de positions prestigieuses dans leurs disciplines au travers des associations, publications ou départements universitaires. Et c'est sur cette figure de l'expert capable d'apporter une légitimité acquise dans le champ scientifique que les think tanks se sont appuyés pour construire leur propre légitimité.

La deuxième dynamique déterminante dans la genèse des think tanks est l'essor de la culture philanthropique. La fin du XIX^{ème} siècle voit effectivement le passage au sein des grandes familles étatsuniennes enrichies par la révolution industrielle d'une logique de charité orientée par des principes religieux, vers une logique de philanthropie structurée autour de grandes fondations chargées de distribuer les dons de manière rationalisée. Ces fondations qui ont conservé les noms des riches industriels auxquels elles doivent leur création (Rockefeller, Ford, Russell Sage, Carnegie...) ont joué un rôle essentiel dans le financement des sciences sociales que ce soit au sein des universités mais également dans le cadre d'instituts de recherche indépendants comme les premiers think tanks¹³.

Enfin, l'apparition des premiers think tanks, ceux qui seront à la base du modèle imité par la suite, se fait au travers d'un mouvement qui a marqué le passage au XX^{ème} siècle aux Etats-Unis et que l'on désigne comme le « mouvement progressiste »¹⁴. Ce mouvement se caractérise par une volonté de réforme de l'administration publique (que ce soit au niveau municipal, des Etats fédérés ou national) et de régulation

¹² Voir : Dorothy Ross, *The Origins of American Social Science*, Cambridge, New York, Melbourne : Cambridge University Press 1998 [1991]. Sur le rôle des associations professionnelles disciplinaires, voir Thomas L. Haskell, *The Emergence of Professional Social Science: The American Social Science Association and the Nineteenth Century Crisis of Authority*, Urbana : University of Illinois Press, 1977.

¹³ Barry D. Karl et Stanley N. Katz, « The American Private Philanthropic Foundation and the Public Sphere 1890-1930 », *Minerva*, Vol.19, N°2, Juin 1981, p.236-270.

¹⁴ Une des références classiques sur le mouvement progressiste est l'ouvrage de l'historien étatsunien Richard Hofstadter, *The Age of Reform*, New York : Vintage Books, 1955. Pour une analyse plus récente de l'histoire politique du mouvement on se rapportera à Lewis L. Gould, *America in the Progressive Era, 1890-1914*, Harlow, Essex : Pearson Education, 2001.

politique qui rompt avec la corruption administrative du « patronage » des « partis machines »¹⁵ et le laissez-faire économique et social qui avaient marqué la période historique précédente du « Gilded Age ». Or les vellétés de « modernisation » et de « réforme » du mouvement progressiste s'appuient largement sur l'idée d'appliquer à l'administration et à la bureaucratie les méthodes développées par les sciences sociales.

La notion centrale qui fait le lien entre ces trois dynamiques et sur laquelle le modèle des think tanks va se construire est celle de « l'efficiency »¹⁶. Comme le rappelle l'historien Samuel Haber, c'est au nom de cette « efficiency » que le mouvement progressiste appelle au « management scientifique » de la société¹⁷. Il s'agit ni plus que d'appliquer un concept issu du taylorisme de la sphère industrielle où il a fait merveille vers la sphère sociale et politique. On oublie en effet souvent que dans son introduction à ses *Principles of Scientific Management*, Frederick W. Taylor cite lui-même l'administration publique comme l'un des domaines propices à l'application de ses idées¹⁸.

Concrètement, une des premières institutions à mettre en pratiques ces idées – et qui peut être considérée par sa forme et son organisation comme un prototype de think tank – est le « New York Bureau of Municipal Research » fondé en 1907. Le Bureau s'est fixé pour but de lutter contre la corruption partisane qui sévissait dans la municipalité new-yorkaise en proposant des solutions « scientifiques » pour administrer la ville de manière « efficiente »¹⁹ et également en informant le public sur la manière dont la ville était gérée. A sa création, le Bureau cite comme ses objectifs : « 1) to promote efficient and economical government, 2) to promote the adoption of scientific methods of accounting and of reporting the details of municipal business, with a view to facilitating the work of public officials, 3) to secure constructive publicity in matters pertaining to municipal problems, 4) to collect, 5) to classify, 6) to analyze, 7) to correlate, 8) to interpret, and 9) to publish facts as to the administration of municipal government. »²⁰

Le Bureau, qui s'inscrivait clairement dans les idéaux du mouvement progressiste, a bénéficié dès sa création de l'appui important de grands philanthropes comme John D. Rockefeller, Andrew Carnegie et J.P. Morgan²¹. A l'origine du Bureau on trouve quatre éminents membres de la nouvelle génération des « professionnels des sciences sociales » : William H. Allen, Henry Bruere, Frederick Cleveland et Charles A. Beard. Allen et Cleveland se sont rencontrés en étudiant pour leur doctorat de science politique et d'économie à l'Université de Pennsylvanie. Bruere a, quant à lui, étudié la science politique à Columbia, université où Charles A. Beard, futur président de l'American Political Science Association, enseigne l'économie²². On le voit ce sont des personnes dotées d'une forte légitimité scientifique qui dirigent le

¹⁵ Une définition synthétique du parti « machine » et du « patronage » a été donnée par James Q. Wilson **Erreur ! Signet non défini.** : « A “machine” is defined as that kind of political party which sustains its members through the distribution of material incentives (patronage) rather than non-material incentives (appeals to principle, the fun of the game, sociability, etc.). “Patronage” is customarily used to refer to all forms of material benefits which politicians may distribute to party workers and supporters. Here it will be used to refer (generally) to the fund out of which the patronage jobs and favors are provided and (specifically) to the jobs and favors themselves. ». Voir : James Q. Wilson, « The Economy of Patronage », *The Journal of Political Economy*, vol.69, n°4, août 1961, p.369-380. L'ouvrage de référence sur le fonctionnement du parti 'machine' reste l'ouvrage de Harold Gosnell, *Machine Politics : Chicago Model*, Chicago : University Press, 1937.

¹⁶ Difficile à traduire précisément par un seul mot en français, la notion recouvre le principe d'efficacité mais également la compétence, le bon fonctionnement et peut même être utilisée pour décrire « l'harmonie sociale ».

¹⁷ Samuel Haber, *Efficiency and Uplift : Scientific Management in the Progressive Era, 1890-1920*, Chicago : University of Chicago Press, 1964 [Midway Reprint 1973].

¹⁸ *Idem.*, p.107-108.

¹⁹ George B. Hopkins, « The New York Bureau of Municipal Research », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol.41 « Efficiency in City Government », 1912, p.235-244.

²⁰ Cité par Janet M. Kelly et William C. Rivenbark, *Performance Budgeting for State and Local Government*, Armonk, N.Y. : M.E. Sharpe, 2003, p. 23-24.

²¹ Andrew Rich, *op.cit.*, p.35-36.

²² Hindy Lauer Schachter, *Frederick Taylor and the Public Administration Community. A Reevaluation*, Albany : State University of New York Press, 1989, p.91-92.

Bureau. Dès 1910, ce dernier emploie 46 personnes et produit des dizaines d'études sur l'administration municipale new-yorkaise²³. Parmi les nombreuses réformes attribuées à l'action du Bureau, l'une des plus symboliques est la mise en place d'un budget municipal et des méthodes comptables qui l'accompagnent²⁴. Alors que des Bureaux similaires à celui de New York commencent à apparaître dans d'autres villes, c'est notamment l'avancée en terme de réforme budgétaire qui motivera la création d'une structure similaire à celle-ci au niveau national.

Lorsqu'il est créé en 1916, l'Institute for Government Research (IGR) a pour ambition de reproduire l'exemple du New-York Bureau of Municipal Research au niveau National. Cette nouvelle structure se donne pour objectifs, selon les termes de son directeur :

« to conduct scientific investigations into the theory and practice of governmental administration, including inquiries into the form of organization and the manner of operation of federal, state and local governmental bodies and offices of the United States of America [...] to make public the results of its investigation [...] to prosecute such other inquiries and perform such other services as may tend to the development and application of the principles of efficiency in governmental administration²⁵ ».

On trouve à la tête de son Conseil d'administration Frank Goodnow, ancien président de l'American Political Science Association et président de l'université Johns Hopkins après avoir été longtemps enseignant à Columbia. Si sa renommée scientifique est grande, il est aussi connu pour ses engagements progressistes et ses nombreuses expériences en tant que conseiller politique²⁶. Le directeur de l'IGR est un autre politiste, William F. Willoughby, il possède un savoir-faire de statisticien et bonne expérience de l'administration gouvernementale au sein du « department of labour ». Pour l'historien Donald Critchlow, la présence de Goodnow et Willoughby à la tête de l'IGR témoigne bien du rôle important des politistes étatsuniens dans le mouvement progressiste²⁷. Surtout c'est par l'intermédiaires des théories développées par les politistes dans leur discipline que s'impose l'idée qu'une distinction doit s'opérer dans l'approche du gouvernement entre ce qui relève de la fonction politique entendue comme guidage des politiques publiques, et ce qui relève de la fonction administrative entendue comme mise en œuvre de ces politiques. En se basant sur cette dichotomie, les premiers think tanks construisent une rhétorique arguant que leurs travaux ne sont pas « politiques » au sens partisan du terme puisqu'ils ont essentiellement pour but d'améliorer rationnellement le fonctionnement de la sphère administrative²⁸.

Une nouvelle fois, la fondation Rockefeller a apporté la majorité des fonds nécessaires lors de la mise en place de l'IGR. Ce n'est finalement qu'en 1924 que les efforts de Willoughby et de ses collègues se voient récompensés et que le Congrès adopte les réformes budgétaires préconisées par l'IGR. Par la suite, en 1927, l'Institute se restructure et adopte le nom de Brookings Institution en l'honneur du philanthrope éponyme qui a le plus contribué aux finances de l'organisation²⁹.

Si l'on a voulu insister ici sur la genèse des premiers think tanks, c'est parce que le modèle progressiste qu'ils ont établi et qui consiste à peser sur l'action publique en enrôlant les savoirs et méthodes issus des

²³ SMITH, James Allen Smith, *The Idea Brokers : Think Tanks and the Rise of the New Policy Elite*, New York : The Free Press, 1993 [1991], p.49-50.

²⁴ Janet M. Kelly et William C. Rivenbark, *op.cit.*, p.23-27.

²⁵ WILLOUGHBY, William Franklin « The Institute for Government Research », *The American Political Science Review*, vol.12, n°1, février 1918, p.49-62.

²⁶ Patterson, Samuel C. Paterson, « Remembering Frank J. Goodnow » *PS : Political Science and Politics*, 34, no. 4 (December 2001): 875-81.

²⁷ Donald T. Critchlow, *The Brookings Institution, 1916-1952 : Expertise and the Public Interest in a Democratic Society*, DeKalb : Northern Illinois University Press, 1984, p.34. Sur les rapports entre science politique et le mouvement progressiste, voir également : Dennis J. Mahoney, *Politics and Progress. The Emergence of American Political Science*, Lanham, Maryland : Lexington Books, 2004.

²⁸ Sur cette dichotomie politique/administration, voir notamment l'ouvrage classique de Frank J. Goodnow, *Politics and Administration: A Study in Government*, New York : Macmillan, 1900. William F. Willoughby s'est lui aussi fait le défenseur de la dichotomie dans son ouvrage *Principles of Public Administration*, Washington D.C. : The Brookings Institution, 1927.

²⁹ Donald T. Critchlow, *op.cit.*, p.41-61.

sciences sociales est toujours à la base du fonctionnement des think tanks actuels, et ce quelque soit leur inclinaison idéologique.

On peut citer comme illustration actuelle de la continuité de cet esprit progressiste de « management scientifique » de l'Etat et de l'ethos scientifique des think tanks un rapport récent intitulé « Taking Back our Fiscal Future ». Alors que l'on parle souvent d'affrontements rugueux entre think tanks³⁰ seize experts en politique budgétaire de sept think tanks différents couvrant un (très) large spectre idéologique³¹ ont travaillé ensemble pendant une année pour produire un rapport commun dans lequel ils dressent un bilan sévère des procédures budgétaires et produisent un certain nombre de propositions de réformes qu'ils appellent de leurs vœux. Le rapport a été publié en avril 2008 pendant la campagne présidentielle³².

La diffusion du modèle en France

Si le think tank est une institution bien connue dans le monde anglo-saxon depuis plus d'un siècle, son importation en France n'avait jamais été sérieusement envisagée. L'idée d'implanter en France le modèle think tank étatsunien a bien été défendue avec vigueur par Henri Mendras dans une tribune du Monde en 1993 mais n'a pas rencontré beaucoup d'échos à l'époque³³.

Pendant longtemps, la France n'a pas semblé être une terre très accueillante pour le modèle d'expertise think tanks. Les chercheurs qui ont étudié la question dans une perspective comparée ont largement décrit cette absence comme une nouvelle preuve de « l'exceptionnalisme français »³⁴. Comme l'a montré Vincent Spenlehauer au travers de l'expérience de la planification, en France, l'Etat a largement su internaliser sa propre expertise alors que parallèlement, face aux phénomènes technocratiques les sciences sociales étaient marginalisées et « frappées de déconsidération politique »³⁵.

Il existe bien une petite niche internationaliste dans laquelle un nombre très réduit d'organismes – on pense ici à l'Institut Français des Relations Internationales créé en 1979 et dirigé par Thierry de Montbrial et à l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques apparu en 1990 et dirigé par Pascal Boniface – ont réussi à appliquer un modèle très proche des think tanks anglo-saxons³⁶. En dehors de ces cas précis, et jusqu'à une époque récente, on ne constate pas d'émergence de structure de ce type orientée vers les questions de politiques publiques.

³⁰ L'expression de « guerre des idées » est souvent invoquée, et pas seulement dans le discours journalistique. Pour un exemple parmi d'autres voir : Andrew Rich, « War of Ideas. Why Mainstream and liberal foundations and the think tanks they support are losing in the war of ideas in American politics », *Stanford Social Innovation Review*, Spring 2005, pp. 18-25.

³¹ The Heritage Foundation, The American Enterprise Institute, The Concord Coalition, The New America Foundation, The Brookings Institution, The Urban Institute and the Progressive Policy Institute.

³² Joseph Antos et al., « Taking Back our Fiscal Future », disponible entre autre sur le site de la Brookings Institution : http://www.brookings.edu/papers/2008/04_fiscal_future.aspx.

³³ Henri Mendras, « Penser la sortie de crise. Pour un 'think tank' à la française » *Le Monde*, 28 septembre 1993.

³⁴ Lucile Desmoulin « French Public Policy Research Institutes and Their Political Impact as Another Illustration of the French Exception » in James McGann, Kent R. Weaver (ed.), *Think Tanks and Civil Societies : Catalysts for Ideas and Actions*, New Brunswick, New Jersey : Transactions Publishers, 2000, p.139-167.

³⁵ Vincent Spenlehauer, « Intelligence gouvernementale et sciences sociales », *Politix*, n°48 « Les savants et le politique », 4^e trim. 1999, p.95-128. Sur les aspects technocratiques de l'expertise telle qu'elle est pratiquée en France on se réfèrera aussi à Chritiane Restier-Melleray « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France », *Revue Française de Science Politique*, vol. 40, n° 4 , 1990, p.546-585.

³⁶ Nicolas Defaud, « La forme think tank et l'expertise internationaliste », in Nicolas Defaud, Vincent Guider (dir.), *Discipliner les sciences sociales. Les usages sociaux des frontières scientifiques*, Paris : l'Harmattan, Cahiers Politiques, 2002, pp. 79-101. Notons quand même que la longue absence en France de think tanks, ou de structures similaires, spécialisés sur les questions de relations internationales et de diplomatie a été un sujet de perplexité par les observateurs anglo-saxons qui y ont vu une des raisons de la perte d'influence internationale du pays après 1918. Voir : Andrew Williams, « Why don't the French do Think Tanks?: France faces up to the Anglo-Saxon superpowers, 1918-1921 », *Review of International Studies*, vol.34, 2008, p.53-68.

Confrontés à cette absence de think tanks français les comparativistes ont souvent eu recours à la facilité fonctionnaliste consistant à rebaptiser un peu rapidement du nom de think tank n'importe quelle structure ayant une place un peu similaire dans le circuit des politiques publiques à celui des think tanks aux Etats-Unis. Ainsi, dans une contribution à un ouvrage collectif paru en 1998, Catherine Fieschi et John Gaffney tentent par tous les moyens d'identifier des think tanks français dans un contexte où ils sont alors quasi inexistants. Après avoir reconnu eux-mêmes que les arrangements politiques et bureaucratiques de l'époque rendent extrêmement difficile l'existence du modèle think tank en France, ils finissent à l'aide d'un tour de passe-passe fonctionnaliste, par coller le label sur des institutions aussi diverses que les cabinets ministériels ou le CNRS qui semblent pourtant être aux antipodes du modèle étudié³⁷. Ce faisant, on peut penser que ces analyses tombent dans le piège d'une forme de « conceptual stretching » selon l'expression de Giovanni Sartori³⁸.

On notera également que depuis quelques années les médias ont également contribué à rendre le concept plus confus en ayant recours à une utilisation très souple du terme. Il semblerait en effet que « think tank » fasse partie des termes actuellement à la mode dans l'univers médiatique où il est souvent utilisé en remplacement de sa traduction littérale de « réservoir d'idées » (mais dans ce cas pour quelle raison autre qu'un simple effet de « mode journalistique » utiliser l'expression anglaise et entraîner la confusion avec la signification institutionnelle de l'expression think tank ?) ou bien encore comme un synonyme de cercle de réflexion ou de club politique. On peut citer comme exemple éloquent deux articles du Monde de 2006 qui présentent sur une pleine page la place des « think tanks » français dans la campagne présidentielle à venir. L'article s'accompagne d'une infographie positionnant ces organisations selon un axe politique gauche – droite et qui qualifie de « think tank » des organisations comme le club ultra-élite Le Siècle ou les loges maçonniques du Grand Orient de France ainsi que la Grande Loge nationale française³⁹.

Il n'était pourtant pas dit que le modèle think tanks resterait à jamais absent de France. Ces dernières années, de nombreuses organisations tentant explicitement de copier le modèle anglo-saxon se sont créées. L'un des premiers à s'être lancé est l'Institut Montaigne inauguré en 2000. C'est largement le fruit de la volonté d'un homme, Claude Bébéar. Le fondateur de la société d'assurance AXA utilise ses réseaux dans les milieux d'affaires pour financer la structure⁴⁰ et adopte à la lettre le modèle think tank. Ainsi l'Institut Montaigne revendique une parfaite indépendance vis-à-vis de l'Etat et des partis politiques en ayant recours uniquement à des financements privés. De plus chaque particulier ou entreprise ne peut verser plus de 2% du budget. L'Institut qui a pour devise « Réfléchir/Proposer/Influencer » se déclare « indépendant sur le plan idéologique et politique »⁴¹ et affirme que son comité directeur regroupe aussi bien des personnalités de droite que de gauche⁴². La plupart des observateurs s'accorde néanmoins à le

³⁷ Voir : Catherine Fieschi, John Gaffney « French think tanks in comparative perspective », in Diane Stone, Andrew Denham, Mark Garnett (dir.), *Think Tanks Across Nations : a Comparative Approach*, Manchester: Manchester University Press, 1998, p. 42-58.

³⁸ Dans son article classique de méthodologie de la conceptualisation paru 1970, Giovanni Sartori dénonce dans le « conceptual stretching » le fait d'étirer la définition d'un concept dans une visée comparative au point de lui faire perdre la majeure partie de sa substance et de rendre la comparaison peu pertinente. Voir : Giovanni Sartori, « Concept Misformation in Comparative Politics », *American Political Science Review*, Vol. 64, n° 4, 1970, p.1033-1053. Pour une discussion plus récente de cette question voir : Peter Mair, « Concepts and concept formation », in Donatella della Porta, Michael Keating (dir.), *Approaches and Methodologies in the Social Sciences. A Pluralist Perspective*, Cambridge : Cambridge University Press, 2008, p.177-197.

³⁹ Nicolas Weill, « Campagne présidentielle. Le retour des clubs d'experts », *Le Monde*, 2 septembre 2006, p.23 et Nicolas Weill, « De puissants fabricants d'opinions », *Le Monde*, 2 septembre 2006, p.23.

⁴⁰ « L'Institut Montaigne, laboratoire de la pensée libérale », *Le Monde*, 14 décembre 2001.

⁴¹ Claude Bébéar, « Pourquoi l'Institut Montaigne ? », *Institut Montaigne*, Juin 2006, (<http://www.institutmontaigne.org/pourquoi-l-institut-montaigne--64.html>).

⁴² On y retrouve par exemple Nicolas Baverez, économiste et historien qui fut membre du cabinet de Philippe Seguin à la présidence de l'Assemblée nationale et Guy Carcassonne, professeur de droit qui fut membre du cabinet de Michel Rocard à Matignon.

classer comme un défenseur des idées libérales⁴³. Si l'Institut n'a pas les moyens de salarier des chercheurs de manière permanente, il s'associe régulièrement le travail de chercheurs reconnus qu'il rémunère pour des missions de trois mois à un an. A la manière des grands think tanks étatsuniens, il fait parvenir gracieusement ses notes de synthèses régulières à une sélection d'entre 6 et 12 000 « leaders d'opinion ».

L'expérience de l'Institut Montaigne peut être qualifiée de succès à bien des égards. Tout d'abord il a réussi à se pérenniser et à se développer. Son budget annuel a plus que doublé au long de ses huit premières années d'existence et s'établit maintenant à plus de 3,3 millions d'euros. Surtout c'est maintenant une institution reconnue par les médias et dont la production intellectuelle est suivie et relayée par les journalistes. Il a d'ailleurs à son actif plusieurs rapports et propositions ayant reçu un large écho médiatique et dont on peut affirmer qu'ils ont au moins suscité le débat : proposition d'adoption d'une politique de discrimination positive, la mise en place des CV anonyme pour lutter contre la discrimination à l'embauche⁴⁴, la création de pôles d'excellence universitaire, la suppression des aides publiques à la presse, la critique des éoliennes, la suppression des juridictions administratives... L'Institut se flattait par ailleurs en 2007 d'avoir déjà à son actif plus de 450 propositions concrètes dont, selon ses propres comptes, 20% aurait été formellement discutées au Parlement et 10% serait maintenant entrées dans le droit positif français⁴⁵. On a également pu apercevoir la capacité d'influence de l'Institut lors de travaux de la « Commission pour la Libération de la Croissance Française » présidé par Jacques Attali en 2007-8. Non seulement Claude Bébéar avait été appelé auprès de la Commission mais plusieurs autres membres avaient déjà été liés aux travaux de l'Institut Montaigne, comme Ana Palacio qui était membre du comité directeur de l'Institut⁴⁶. Rien d'étonnant donc à ce que la Commission ne reprenne à son compte plusieurs rapports émanant de l'Institut qu'elle fait figurer in extenso sur son site⁴⁷.

A la suite de l'Institut Montaigne, plusieurs organisations nouvelles ont tenté à leur tour d'implanter le modèle think tank en France. Parfois, cela s'est fait par un parcours sinueux. C'est le cas par exemple avec la Fondation pour l'Innovation Politique fondée en 2004 par Jérôme Monod. Cet ancien dirigeant de la Lyonnaise des eaux est à l'époque conseiller politique de Jacques Chirac à l'Élysée. Il a été l'un des inspirateurs de la constitution de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) et désire lui adosser une structure de réflexion de type « think tank ». Il cite comme inspiration le think tank conservateur étatsunien Heritage Foundation ainsi que la Fondation Adenauer proche de la CDU en Allemagne⁴⁸. Lorsque la Fondation pour l'Innovation Politique est lancée elle est donc très proche de l'UMP qui la subventionne à hauteur de 800 000 euros par an. C'est l'Etat par l'intermédiaire des fonds du Premier ministre qui contribue à la majeure partie d'un budget qui dépasse les 2 millions d'euros, le reste

⁴³ Voir par exemple : Nicolas Cori, « Le libéral Institut Montaigne pique une crise d'altermondialisme », *Libération*, 28 mars 2009 ou Rémi Raher, « L'Institut Montaigne », *NonFiction.fr. Le quotidien des livres et des idées*, 11 décembre 2007 (http://www.nonfiction.fr/article-649-institut_montaigne.htm).

⁴⁴ On notera que cette proposition émane d'un rapport intitulé « Les oubliés de l'égalité des chances » dont le rédacteur, membre de l'Institut, s'appelle Yazid Sabeg. Il a depuis été nommé commissaire à la diversité et à l'égalité des chances par le président de la République. Catherine Simon, « Yazid Sabeg, le Robin des beurs », *Le Monde*, 16 décembre 2008.

⁴⁵ Muriel Gremillet, « Les essais de Montaigne », *Libération*, 8 mars 2007. Il n'y a pas, à notre connaissance, d'autres institutions de ce type qui s'auto-évaluent sur de tels critères. D'une part, on notera le biais évident résidant dans l'impossibilité de savoir véritablement si une mesure a effectivement été examinée parce qu'elle était défendue par l'Institut ou si elle aurait été discuté de toute façon au Parlement sans son action. D'autre part on remarquera avec une admiration amusée qu'en une année l'Institut a fait progresser le « taux de réussite » de ses propositions de manière formidable puisqu'en 2006, son directeur général affirmait que 400 propositions avaient été formulées dont « seulement » 13% avaient été discutées au Parlement et 6% avaient été adoptées dans les textes. Voir : Interview de Philippe Manière, directeur général de l'Institut Montaigne, par des lecteurs du *Journal du Management*, sur le site internet *Journal du Net*, 3 mai 2006 (<http://www.journaldunet.com/management/0605/0605133chat-maniere.shtml>).

⁴⁶ Voir la liste des membres sur le site de la Commission pour la libération de la croissance française : (<http://www.liberationdelacroissance.fr/index.php?membres>).

⁴⁷ Voir la liste des rapports sur le site de la Commission pour la libération de la croissance française : (<http://www.liberationdelacroissance.fr/index.php?rapports>).

⁴⁸ Nicolas Weill, « Le parti chiraquien va lancer une fondation et une revue de débats », *Le Monde*, 10 mai 2003.

provenant des donations de quelques grandes entreprises. Malgré les tentatives d'ouverture de Jérôme Monod, à ces débuts, la Fondation est immédiatement perçue comme un sanctuaire de la chiraquie⁴⁹ et la proximité de la Fondation avec l'UMP l'éloigne du modèle des think tanks anglo-saxons. Un premier virage s'opère lorsque Nicolas Sarkozy arrive aux commandes de l'UMP. Voyant dans la Fondation un refuge pour chiraquiens, il décide de simplement couper l'ensemble des subsides versés par l'UMP et écarte la Fondation de l'organisation de la campagne présidentielle de 2007⁵⁰. L'avenir de la Fondation est alors incertain. Il apparaît pourtant que la séparation avec l'UMP l'a renforcé en lui donnant plus d'indépendance et en renforçant sa légitimité. Enfin, il semblerait que la nomination récente à sa tête de Dominique Reynié lui ait redonné un certain dynamisme. En effet, Dominique Reynié, professeur de science politique à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, que l'on peut qualifier d'« expert cathodique » pour reprendre l'expression de Caroline Lensing-Hebben⁵¹, combine à la fois une solide réputation dans le champ académique et une surface médiatique qui permettent à la Fondation de gagner en visibilité sans perdre en crédibilité⁵².

Si les exemples que l'on a cités jusqu'à présents concernent plutôt des initiatives venues de la droite de l'échiquier politique, des expériences plus récentes existent aussi à gauche. La tentative la plus convaincante de transposer les recettes du modèle think tank émane de la toute jeune Fondation Terra Nova, officiellement lancée en mai 2008⁵³. Issue de la volonté d'Olivier Ferrand, un jeune énarque proche du courant strauss-khanien du Parti socialiste. Olivier Ferrand ne cache pas qu'il a été séduit par le modèle du think tank étatsunien et en particulier l'un d'entre eux, le Center for American Progress. Des voyages d'études ont été effectués auprès de ce think tanks proche des démocrates et souvent décrit comme grand pourvoyeur d'idées et de personnel pour l'équipe du candidat puis de l'élu Barack Obama. Terra Nova a pour ambition de réunir un camp « progressiste » qui s'étendrait des réformistes du PCF au Modem et formerait le pendant à gauche de l'Institut Montaigne. Si la production de Terra Nova est impressionnante pour une structure aussi jeune, il est trop tôt pour dire si elle sera capable d'acquérir l'influence à laquelle elle aspire. On notera avec intérêt que dans sa volonté de suivre le modèle think tank, Terra Nova a décidé qu'elle ne dépendrait que de financements privés et principalement de contributions d'entreprises⁵⁴. Ce n'est sans doute pas une décision sans conséquence lorsque l'on se veut une organisation de gauche mais certainement une preuve que le modèle think tank séduit sur un large espace du spectre politique.

Bibliographie

Boucher, Stephen, Royo, Martine, *Les think tanks : cerveaux de la guerre des idées*, Paris : Edition du Félin, 2006.

Bourdieu, Pierre, *Questions de Sociologie*, Paris : Les Editions de Minuit, 1984 [1980].

Chisolm, Laura Brown, « Sinking the Think Tank Upstream : The Use and Misuse of Tax Exemption Law to Address the Use and Misuse of Tax-exempt Organizations by Politicians », *University of Pittsburgh Law Review* 51 (1990), p.577-640.

⁴⁹ Paul Lagneau-Ymonet, « Une fondation de l'UMP pour promouvoir le libéralisme et le social-libéralisme », *Mouvements*, n°35, 2004, p.24-32. Nicolas Weill, « La fondation chiraquienne sera financé par des fonds publics et l'argent des entreprises », *Le Monde*, 28 avril 2004.

⁵⁰ Rémi Raher, « Fondation pour l'Innovation Politique », *NonFiction.fr. Le quotidien des livres et des idées*, 11 décembre 2007 [remis à jour le 11 février 2009], (http://www.nonfiction.fr/article-646-fondation_pour_linnovation_politique.htm).

⁵¹ Caroline Lensing-Hebben, *Les Experts Cathodiques. Les Experts face à la tentation médiatique*, Latresne : Le Bord de l'eau ; Paris : INA : 2008.

⁵² La partie du site internet de la Fondation consacrée à la couverture médiatiques des activités de l'organisation témoigne bien du savoir-faire du nouveau directeur dans ce domaine. Voir : <http://www.fondapol.org/espace-presse/nos-idees-dans-les-medias.html>.

⁵³ Jean-Michel Normand, « Terra Nova, une fondation pour 'rénover la matrice' de la gauche », *Le Monde*, 15 mai 2008.

⁵⁴ On trouve parmi les premiers mécènes de Terra Nova, Microsoft, Areva et la Caisse des Dépôts, dont il convient de souligner qu'ils font également partie de la liste des entreprises soutenant l'Institut Montaigne.

- Critchlow, Donald T., *The Brookings Institution, 1916-1952 : Expertise and the Public Interest in a Democratic Society*, DeKalb : Northern Illinois University Press, 1984.
- Defaud, Nicolas, « La forme think tank et l'expertise internationaliste », in Nicolas Defaud, Vincent Guiader (dir.), *Discipliner les sciences sociales. Les usages sociaux des frontières scientifiques*, Paris : l'Harmattan, Cahiers Politiques, 2002, pp. 79-101.
- Desmoulin, Lucile, « French Public Policy Research Institutes and Their Political Impact as Another Illustration of the French Exception » in McGann, James, Weaver, Kent R. (dir.), *Think Tanks and Civil Societies : Catalysts for Ideas and Actions*, New Brunswick, New Jersey : Transactions Publishers, 2000, p.139-167.
- Fieschi, Catherine, Gaffney, John « French think tanks in comparative perspective », in Stone, Diane, Denham, Andrew, Garnett, Mark (dir.), *Think Tanks Across Nations : a Comparative Approach*, Manchester: Manchester University Press, 1998, p. 42-58.
- Goodnow, Frank J., *Politics and Administration: A Study in Government*, New York : Macmillan, 1900.
- Gosnell, Harold, *Machine Politics : Chicago Model*, Chicago : University Press, 1937.
- Gould, Lewis L., *America in the Progressive Era, 1890-1914*, Harlow, Essex : Pearson Education, 2001.
- Haber, Samuel, *Efficiency and Uplift : Scientific Management in the Progressive Era, 1890-1920*, Chicago : University of Chicago Press, 1964 [Midway Reprint 1973].
- Haskell, Thomas L., *The Emergence of Professional Social Science: The American Social Science Association and the Nineteenth Century Crisis of Authority*, Urbana : University of Illinois Press, 1977.
- Hofstadter, Richard, *The Age of Reform*, New York : Vintage Books, 1955.
- Hopkins, George B., « The New York Bureau of Municipal Research », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol.41« Efficiency in City Government », 1912, p.235-244.
- Ihl, Olivier, Kaluszinski, Martine, « Pour une sociologie historique des sciences de gouvernement », *Revue Française d'administration publique*, n°102, avril-juin 2002, p.229-243.
- Karl, Barry D., Katz Stanley N., « The American Private Philanthropic Foundation and the Public Sphere 1890-1930 », *Minerva*, Vol.19, N°2, Juin 1981, p.236-270.
- Kelly, Janet M., Rivenbark, William C., *Performance Budgeting for State and Local Government*, Armonk, N.Y. : M.E. Sharpe, 2003.
- Lagneau-Ymonet, Paul, « Une fondation de l'UMP pour promouvoir le libéralisme et le social-libéralisme », *Mouvements*, n°35, 2004, p.24-32.
- Lakoff, Sanford A., « Knowledge, Power and Democratic Theory », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol.394, mars 1971, p.4-12.
- Lascoumes, Pierre, « L'expertise, de la recherche d'une action rationnelle à la démocratisation des connaissances et des choix », *Revue française d'administration publique* 2002/3, N° 103, p. 369-377.
- Lensing-Hebben, Caroline, *Les Experts Cathodiques. Les Experts face à la tentation médiatique*, Latresne : Le Bord de l'eau ; Paris : INA : 2008.
- Mahoney, Dennis J., *Politics and Progress. The Emergence of American Political Science*, Lanham, Maryland : Lexington Books, 2004.
- Mair, Peter, « Concepts and concept formation », in della Porta, Donatella, Keating, Michael (dir.), *Approaches and Methodologies in the Social Sciences. A Pluralist Perspective*, Cambridge : Cambridge University Press, 2008, p.177-197.
- McGann, James, Weaver, Kent R. (dir.), *Think Tanks and Civil Societies : Catalysts for Ideas and Actions*, New Brunswick, New Jersey : Transactions Publishers, 2000.
- McGann, James G., *The Competition for Dollars, Scholars and Influence in the Public Policy Research Industry*, Lanham, MD : University Press of America, 1995.
- Paterson, Samuel C., « Remembering Frank J. Goodnow » *PS : Political Science and Politics*, 34, no. 4 (December 2001): 875-81.

Payre, Renaud, Vanneuville, Rachel, « “Les habits savants du politique” des mises en forme savante du politique à la formation des sciences de gouvernement », *Revue française de science politique*, vol.53, n°2, avril 2003, p.195-200.

Plowden, William, « Think Tank » in Bogdanor, Vernon (dir.), *The Blackwell Encyclopaedia of Political Institutions*, Oxford, New York : Basil Blackwell, 1987.

Raher, Rémi, « Fondation pour l’Innovation Politique », *NonFiction.fr.Le quotidien des livres et des idées*, 11 décembre 2007.

Restier-Melleray, Chritiane, « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France », *Revue Française de Science Politique*, vol. 40, n° 4, 1990, p.546-585.

Rich, Andrew, « War of Ideas. Why Mainstream and liberal foundations and the think tanks they support are losing in the war of ideas in American politics », *Stanford Social Innovation Review*, Spring 2005, pp. 18-25.

Rich, Andrew, *Think Tanks, Public Policy, and the Politics of Expertise*, New York : Cambridge University Press, 2004, [éd. 2006].

Ross, Dorothy, *The Origins of American Social Science*, Cambridge, New York, Melbourne : Cambridge University Press 1998 [1991].

Sartori, Giovanni, « Concept Misformation in Comparative Politics », *American Political Science Review*, Vol. 64, n° 4, 1970, p.1033-1053.

Schachter, Hindy Lauer, *Frederick Taylor and the Public Administration Community. A Reevaluation*, Albany : State University of New York Press, 1989.

Schwenk, Melinda, « Think Tanks », in McDonogh, Gary W., Gregg, Robert, Wong, Cindy H. (dir.), *Encyclopedia of Contemporary American Culture*, London, New York : Routledge, 2002, pp. 722-723.

Smith, James Allen, *The Idea Brokers : Think Tanks and the Rise of the New Policy Elite*, New York : The Free Press, 1993 [1991].

Spencehauer, Vincent, « Intelligence gouvernementale et sciences sociales », *Politix*, n°48 « Les savants et le politique », 4^e trim. 1999, p.95-128.

Stone, Diane, *Capturing the Political Imagination. Think Tanks and the Policy Process*, London, Portland : Frank Cass, 1996.

Williams, Andrew, « Why don’t the French do Think Tanks?: France faces up to the Anglo-Saxon superpowers, 1918-1921 », *Review of International Studies*, vol.34, 2008, p.53-68.

Willoughby, William F., *Principles of Public Administration*, Washington D.C. : The Brookings Institution, 1927.

Willoughby, William Franklin « The Institute for Government Research », *The American Political Science Review*, vol.12, n°1, février 1918, p.49-62.

Wilson, James Q., « The Economy of Patronage », *The Journal of Political Economy*, vol.69, n°4, août 1961, p.369-380.

Articles de presse

Cori, Nicolas, « Le libéral Institut Montaigne pique une crise d’altermondialisme », *Libération*, 28 mars 2009.

de Senneville, Valérie, « ‘Think tanks’ : le retour des experts », *Les Echos*, 28 mai 2009.

Gremillet, Muriel, « Les essais de Montaigne », *Libération*, 8 mars 2007.

Le Monde, « L’Institut Montaigne, laboratoire de la pensée libérale », *Le Monde*, 14 décembre 2001.

Mendras, Henri, « Penser la sortie de crise. Pour un ‘think tank’ à la française » *Le Monde*, 28 septembre 1993.

Normand, Jean-Michel, « Terra Nova, une fondation pour ‘rénover la matrice’ de la gauche », *Le Monde*, 15 mai 2008.

Rémi Raher, « Fondation pour l’Innovation Politique », *NonFiction.fr.Le quotidien des livres et des idées*, 11 décembre 2007 [remis à jour le 11 février 2009].

Raher, Rémi, « L'Institut Montaigne », *NonFiction.fr. Le quotidien des livres et des idées*, 11 décembre 2007.

Simon, Catherine, « Yazid Sabeg, le Robin des beurs », *Le Monde*, 16 décembre 2008.

Weill, Nicolas, « Campagne présidentielle. Le retour des clubs d'experts », *Le Monde*, 2 septembre 2006, p.23.

Weill, Nicolas, « De puissants fabricants d'opinions », *Le Monde*, 2 septembre 2006, p.23.

Weill, Nicolas, « La fondation chiraquienne sera financé par des fonds publics et l'argent des entreprises », *Le Monde*, 28 avril 2004.

Weill, Nicolas, « Le parti chiraquien va lancer une fondation et une revue de débats », *Le Monde*, 10 mai 2003.